

PEYRIGNAC

Sud ouest 29/12/2009

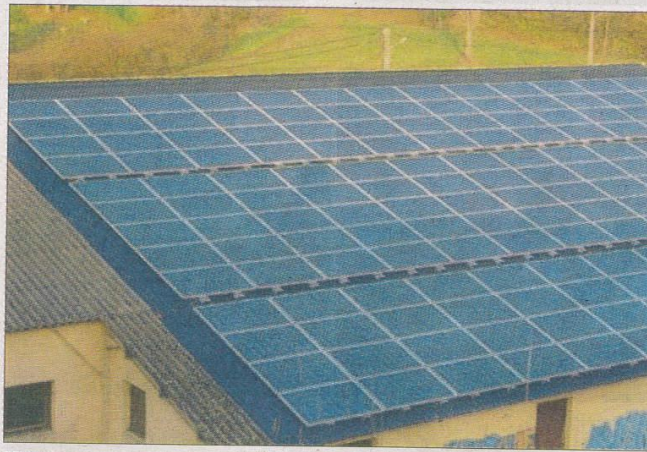
Une commune écolo

Le sous-préfet de Sarlat, Bernard Musset et Serge Eymard, conseiller général ont visité mercredi l'installation photovoltaïque du gymnase communal.

À cette occasion, Patrice Lachaud, conseiller municipal et expert en la matière et Yannick Seyral, gérant de la société Agirenergy, installateur du système, ont exposé tous les aspects techniques et financiers se rapportant à cette opération. Les réalisations de cette nature ne sont pas courantes, comme l'a rappelé le maire Serge Pedenon : « Nous sommes la seule commune de Dordogne » à avoir réalisé cet investissement. Aussi, cette opération été mûrement réfléchi par le Conseil municipal. Plusieurs informations ont servi de fil conducteur : en premier lieu l'obligation faite par l'Union européenne à chaque pays de produire 20 % d'énergie propre d'ici à 2020, sur le plan technique et financier et la visite d'une installation témoin en production à Nailhac a fini de convaincre les élus du bien fondé de la démarche.

156 panneaux solaires

Sur le gymnase, les 156 panneaux en cours de production depuis un mois recouvrent 260 m² de surface et occupent les deux tiers du pan sud du bâtiment. Ils permettront d'éviter le rejet de 38 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, soit l'équivalent de 193 000 km parcourus en voiture. Avec une production proche de 40 000 kW, il est attendu



156 panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit du gymnase. PHOTO DANIELLE WILLER

une recette annuelle proche de 25 000 euros selon l'ensoleillement, soit un montant très largement supérieur aux annuités d'emprunt. En effet, l'électricité produite est vendue à ERDF 0,60176 euros le Kw. Le coût total de cet investissement est de 185 000 euros hors taxes, financé au moyen d'un emprunt. Ce montant inclut les frais non négligeables de désamiantage de la totalité de la surface recouverte de panneaux solaires.

L'installation a été confiée à une jeune société locale de Sainte-Eulalie, Agirenergy.

Une commune dynamique

Les élus ont ensuite visité le camping municipal trois étoiles de

70 emplacements, le Gaec des Coteaux producteur d'œufs, la boulangerie et le multiple rural avec l'alimentation générale et le restaurant-bar. La visite s'est poursuivie par la découverte de la place de l'Église nouvellement restaurée puis du bâtiment abritant l'extension de l'école communale. Le plan de la future cantine scolaire qui sera construite en 2010 a été présenté.

Enfin, M. Musset s'est exprimé sur la réforme des collectivités locales et a détaillé le contenu de la modification de la taxe professionnelle qui ne devrait pas, selon lui, être préjudiciable aux finances des collectivités locales.

Danièle Willer